Montessori
Generation
International
School & Pre School

LIVRET D'ACCUEIL

2022 - 2023

Plateau, boulevard de l'Indenié, Lot n°17 - administration@mgischool.com
(+225) 27.20.27.47.99

L'ÉTABLISSEMENT

Montessori Generation International School and preschool est un établissement bilingue entièrement en communauté enfantine et en maisons des enfants, puis partiellement en élémentaire et collège.Notre système éducatif se base sur la pédagogie Montessori. La MGIS est en partenariat avec le réseau des écoles Athéna Montessori France, dirigé par Sylvie D'Esclaibes. Notre école offre la possibilité de recevoir dans un cadre différent, des enfants entre 15 mois et 12 ans. Nous poursuivons notre enseignement pour l'instant, jusqu'à la classe de 6ème du système classique. La MGIS est une école laïque qui respecte les croyances et les traditions culturelles des élèves.

Notre école a pour but la diffusion d'un enseignement bilingue à caractère laïc et multiculturel. Nous offrons aux enfants un univers humaniste et stimulant, cadre propice à l'épanouissement, tout en respectant le rythme de leurs apprentissages, afin de favoriser le développement de la confiance en soi et de l'autonomie. La philosophie Montessori prône également des valeurs comme le respect de soi, l'écoute, la bienveillance et l'empathie pour permettre à tous les enfants de vivre en harmonie avec eux-mêmes, leur environnement et les autres.

Les élèves de l'école sont répartis en neuf ambiances pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Trois communautés enfantines (Crèche, TPS)
- Quatre maisons des enfants (PS, MS, GS)
- Deux classes élémentaires pour les 6 - 12 ans, composées d'un groupe de 6 - 9 ans (CP - CE2) et d'un autre de 9 - 12 ans (CM1 - 6e).

Les ambiances sont nommées au nom des planètes. Le mélange des âges au sein des ambiances est très bénéfique dans le cadre de la sociabilisation et la philosophie de Maria Montessori aussi bien pour les petits que pour les plus grands.

La répartition des élèves dans les classes est établie selon des critères bien définis et contribue à maintenir une bonne ambiance scolaire. Toute modification en début d'année engendrerait un déséquilibre et impacterait l'efficacité pédagogique. Pour un changement de classe exceptionnel, seule la direction est qualifiée à en prendre la décision.

1- INSCRIPTION

L'entrée dans une école Montessori procède d'un double choix : choix de l'école et de sa pédagogie par la famille, choix des familles par l'école. Cette double alternative fonde la relation entre l'école et les familles. Elle implique l'adhésion au projet pédagogique de la MGIS et au présent règlement.

En cas de doute sur le comportement ou l'adaptation d'un élève, nous nous donnons la possibilité de proposer aux parents une période de test et d'adaptation de deux semaines, avant de procéder à l'admission finale.

En communauté enfantine, les enfants commencent leur année scolaire, à partir de 15 mois. Pour éviter de perturber le fonctionnement normal de la classe, nous n'avons qu'une seule rentrée en septembre.

HORAIRES ET ORGANISATION DES ENTRÉES ET DES SORTIES

A- LES HORAIRES

• **Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :** Ouverture et fermeture des portails

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
PORTAIL PRINCIPAL	7h45 - 8h45	12h45 - 13h00	15h - 15h15

• **Communauté enfantine :** accueil de 8h00 à 8h45.
• **Maison des Enfants :** accueil de 8h00 à 8h30.
• **Classe élémentaire :** accueil de 7h45 à 8h00. (*La classe commence à 8h00)*

• **Départ à 15h00.** Les élèves peuvent être gardés en classe jusqu'à 15h15. Au-delà de cet horaire, les parents seront facturés et devront régler les frais supplémentaires à la fin de chaque mois auprès du bureau administratif.

Remarque : *pour les parents qui le souhaitent, il est possible de récupérer leur enfant de la communauté enfantine à 12h45, juste après le repas et avant la sieste.*

• **Les mercredis :** de 8h15 à 11h45 pour toute l'école. Pas de cantine.

• **Ouverture et fermeture des portails le mercredi :**

	MATIN	MIDI
PORTAIL PRINCIPAL	7h45 - 8h45	11h45- 12h00

B- ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES

• Les élèves de la communauté enfantine et ceux de la maison des Enfants, sont déposés et récupérés directement dans leur classe.

• Ceux de la classe élémentaire peuvent être déposés au portail, cependant, ils doivent être récupérés en classe.

• Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension du fait que ces moments ne sont pas privilégiés pour discuter du développement de votre enfant en détail. Ces discussions devraient être plutôt réservées aux rendez-vous spécifiques à organiser avec l'éducatrice concernée par mail. Veillez à ne pas prolonger les au revoir ou les retrouvailles.

• ***Seules les personnes munies d'un badge d'accès, avec la photo de l'enfant, remis par l'administration*** au début de l'année, se verront confier les enfants.

• À partir de 15h30, un service de garderie payante sera systématiquement mis en place. Ce Service sera payant de l'heure, à régler à l'administration chaque fin de mois.

• Veillez à ne pas faire attendre votre enfant, la notion de temps reste relative, et, voir tous les camarades partir sauf lui, peut être déstabilisant. Les enfants se sentent très vite en détresse s'ils pensent avoir été "oubliés''.

• Par respect pour le travail, le bien-être et le bon fonctionnement des enfants et de l'équipe pédagogique, nous demandons aux adultes de respecter les horaires d'arrivée et de sortie.

C- GARDERIE

Nous vous proposons un service de garderie payante. C'est un service facultatif, qui a pour but d'accueillir, en dehors des horaires scolaires, les enfants scolarisés à l'école. Elle trouve ses fondements dans la nécessité de concilier les horaires des enfants scolarisés et ceux des parents. Il s'agit d'un lieu de détente dans l'attente du retour à la maison. Ce service fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter l'administration pour plus d'informations.

2- ASSIDUITÉ, RETARD, ABSENCE ET MALADIE D'UN ENFANT

A- ASSIDUITÉ

Votre enfant doit venir régulièrement. Des absences longues ou fréquentes n'aident pas à une progression harmonieuse. Le développement de l'enfant est déterminé par sa présence. La présence régulière de l'enfant mène également à une création d'amitiés plus solides, à une vie sociale plus stabilisante et permet d'éviter moins d'angoisse lors de la séparation.

En cas de vacances anticipées ou prolongées, l'école ne fournit pas de supports pédagogiques. En cas de confinement obligatoire dû au risque de contagion, l'école assurera la continuité pédagogique à distance en fournissant les supports nécessaires.

B- RETARD

Il est fortement conseillé d'arriver le plus tôt possible afin de permettre à votre enfant de vivre en douceur la transition entre la maison et l'école. Notre école privilégie un cadre sécurisant, chaleureux et confortable pour les enfants et les enseignants.

Il est donc nécessaire que tout enfant qui arrive après le début des cours soit intégré en douceur dans l'activité qui aura débuté.

Les billets de retard : les retards au-delà de 8h45 nécessitent un billet d'entrée. Si malheureusement, vous n'êtes pas à l'heure, nous vous prions d'aller directement au bureau de la vie scolaire. Ensuite votre enfant sera accompagné par notre personnel auprès de son enseignante.

Les parents n'auront pas accès aux classes au-delà de 8h45. Cela perturbe les enfants de voir arriver les autres parents durant le rituel du cercle.

C- ABSENCES

L'école ne peut en aucun cas accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse. Dans l'intérêt des enfants, nous demandons aux familles de téléphoner à l'administration dès que possible pour signaler l'absence d'un enfant, **et de la confirmer au retour par écrit ou par mail. Toute absence de plus de 3 jours doit faire l'objet d'un mail adressé à l'administration.**

En cas d'inaptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive, temporaire ou de longue durée, une dispense de sport sera établie par un médecin.

Si un cas de poux est signalé dans l'école, nous demanderons à toutes les familles de bien vouloir effectuer un traitement préventif et, à la famille concernée, de faire immédiatement le nécessaire, sur 2 à 3 semaines. Un enfant avec des poux peut être refusé temporairement.

3- ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI SPÉCIFIQUE

(Nouvelle branche)*

Il est au cœur de la pédagogie Montessori et de l'équipe MGIS de prendre en compte la spécificité de chaque individu et de permettre aux enfants de s'épanouir pleinement dans leurs apprentissages et dans leur rôle social. Il arrive que pendant son parcours, un enfant rencontre des difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage. Celles-ci peuvent être passagères ou durables et peuvent nécessiter un accompagnement complémentaire à celui déjà mis en place par les éducateurs au sein de la classe.

• L'éducatrice spécialisée, en étroite collaboration avec les éducateurs et les familles, peut intervenir au sein de la classe ou prendre en charge en dehors de la classe les enfants pour qui cela s'avère nécessaire. **L'objectif est d'aider l'enfant à prendre conscience et à développer les techniques et stratégies qui lui correspondent.**

• En cas de difficultés persistantes, l'équipe éducative peut conseiller aux familles de consulter des spécialistes qui permettront d'avoir une analyse précise, de mieux identifier et gérer les difficultés de l'enfant. La création du centre pluridisciplinaire À Ciel Ouvert (ACO) situé à Cocody répond à ce besoin et présente l'avantage d'être en lien direct avec MGIS. La coordinatrice pédagogique sera chargée du suivi et du lien entre l'école, les familles et le centre ou les spécialistes concernés. La prise en charge financière des enfants dans ce centre est à la charge des familles.

4- COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

MGIS souhaite favoriser la communication entre parents et éducateurs sur la base d'une confiance partagée et d'un respect mutuel au nom du bien-être de l'enfant. Afin de construire cette confiance, plusieurs réunions collectives, fêtes de fin d'année, ateliers parentalité…vous seront proposées, pour vous présenter les projets, les classes, notre pédagogie, favoriser les échanges et veiller à une bonne communication mutuelle. Nous invitons les parents qui le souhaitent, à venir animer ponctuellement un atelier découverte. Par exemple, un atelier d'une spécialité culinaire de votre pays, apprendre une chanson, un atelier jardinage, … Notre école est une école multiculturelle où de nombreuses nationalités se côtoient.
Nous vous encourageons à venir présenter les fêtes qui vous sont importantes afin que vos enfants puissent partager ces moments avec leurs camarades et leurs professeurs.

Un logiciel de communication entre l'école et les parents sera disponible pour toutes les informations liées à la vie scolaire. Vous aurez des codes d'accès une fois qu'il sera opérationnel. Nous vous remettrons deux fois par an un bilan périodique après les vacances de Noël et à la fin du mois de juin.

À cette occasion, nous organisons des rencontres individuelles d'environ 20 minutes pour faire le point sur la scolarité de votre enfant, vous permettant de suivre sa progression.
Vous pourrez bien sûr rencontrer les éducateurs de votre enfant lors d'un entretien individuel. Il vous suffira de prendre rendez-vous selon les disponibilités de chacun. Les éducatrices vivent au quotidien avec votre enfant. Elles sont les mieux à même de vous renseigner.

Téléphones et mails

L'administration est joignable aux heures d'ouverture de l'école, de 8h à 16h 30, au **27 20 27 47 99**. En dehors de ces heures, vous pouvez nous envoyer un e-mail avec en objet le nom de l'enfant et la raison de votre demande, afin qu'elle soit traitée dans les 24h/48h dès la prise de poste de notre personnel.
Adresse : **administration@mgischool.com**

Pendant les petites vacances, une permanence est assurée de 9h à 13h.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec la direction générale en envoyant un mail à **direction@mgischool.com**

Pour vous informer sur la vie de classe et la mise à jour du travail à faire par votre enfant en cas d'absence ou de nécessité, vous pouvez vous adresser au mail suivant : **pedagogie@mgischool.com.**

Pour communiquer avec l'éducatrice de votre enfant ou pour fixer un rendez-vous avec elle, veuillez-vous référer à l'adresse emails de la classe de votre enfant.

Vous n'êtes pas autorisés à échanger directement avec le corps enseignant, les assistantes ou les Atsems durant la journée. Toute réclamation doit passer par l'administration ou la plate-forme électronique (Ecole futée) qui sera opérationnelle pour les échanges concernant la vie scolaire de votre enfant.

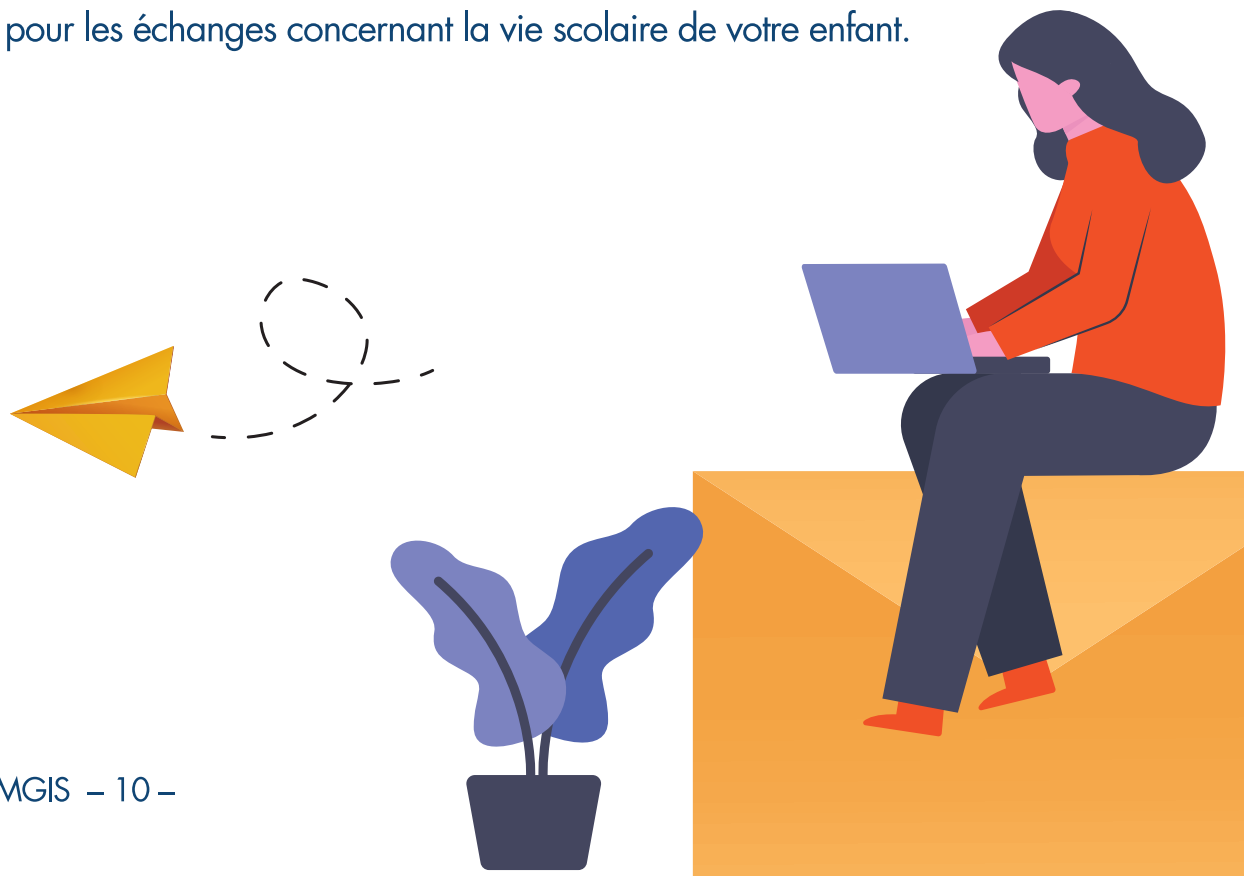

5- DROITS, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

Nous reconnaissons le fait, qu'afin de faciliter la transformation d'un comportement déplacé, il faut des modèles d'adultes qui traitent les enfants et les autres adultes avec bienveillance pour guider les enfants. Nous ne punissons pas, choisissant plutôt de rediriger un comportement jugé déplacé.

Cette redirection comprend différentes techniques de médiation. Les compétences nécessaires pour résoudre des conflits sont tout aussi importantes que les autres sujets académiques.

En cas de dépassement de limite, soit sur le plan verbal soit sur le plan comportemental, notre but est d'apprendre à l'enfant à canaliser et à gérer ses émotions. Pour cela, nous créons une bulle bien-être dans un coin tranquille pour aider l'enfant à retrouver son calme et sa sérénité à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ambiance.

« La liberté au sein des limites » est au cœur de la philosophie Montessori, et par conséquent au cœur de l'ambiance Montessori. Les enfants dans les ambiances Montessori jouissent d'une liberté de mouvement et de choix considérable. Cependant cette liberté vient toujours dans le cadre de limites bien préétablies, prenant en compte les structures de comportement.

Les enfants sont libres de faire ce qu'ils choisissent de faire au sein de règles communautaires, et s'ils outrepassent les limites, ils seront recentrés.

La préparation de l'ambiance et la définition attentionnée de r**ègles de grâce et de courtoisie** est la clé de la réussite disciplinaire. Notre approche de la discipline est basée sur l'indépendance, le respect mutuel et la confiance. **Les méthodes disciplinaires qui utilisent l'intimidation, l'humiliation, l'atteinte à la dignité sont interdites.** Nous demandons à l'enfant et à sa famille de respecter leur environnement, les enfants tout comme les adultes, et de **ne pas user de violence physique, morale ou verbale.**

Toute forme de harcèlement ne sera jamais tolérée. Tout matériel dégradé de façon délibérée sera facturé à la famille.

Dans l'éventualité où un enfant aurait des difficultés à se conformer aux attentes de l'ambiance, tous nos efforts seront engagés pour trouver une solution adaptée, en collaboration avec l'enfant et sa famille. Une décision d'aménagement du temps scolaire (passage à mi-temps par exemple) ou de retrait définitif de l'école peut être prise par la directrice, après un entretien avec les parents.

Le bien-être de votre enfant au sein de l'école relève de notre responsabilité. Notre équipe surveille en permanence les enfants et met tout en place pour assurer leur sécurité et éviter les accidents. Cependant, le risque zéro n'existe pas. L'éducatrice vous préviendra en cas de « bobos » lorsque vous récupérerez votre enfant.

Il peut arriver qu'un enfant se fasse mal, qu'il ne manifeste rien et que la trace n'apparaisse que quelques heures après. Dans ce cas, nous en serions vraiment désolés et nous comprendrions votre inquiétude, voire votre colère. Nous vous demandons de signaler à l'éducatrice l'incident par mail dès le lendemain.

6- SÉCURITÉ ET TÉLÉPHONE PORTABLE

Nous vous remercions de ne pas entrer dans l'école, le téléphone à la main, de limiter ou éteindre votre sonnerie, et d'être disponible pour accueillir, et dire au revoir à votre enfant.

Pour le cas où vous devriez récupérer votre enfant en dehors des horaires de sortie, nous vous prions de ne pas aller directement dans sa classe. Passez à l'administration qui s'en chargera.

En accord avec la réglementation des écoles, nous effectuons chaque année, des exercices de confinement et de sécurité incendie.

7- VACANCES

L'école suit le calendrier des vacances scolaires des écoles à programme français.

COURS - VACANCES	DATES
RENTRÉE DES ENSEIGNANTS	Mercredi 31 Aout 2022
RENTRÉE DES CLASSES	Vendredi 2 septembre : rentrée individualisée de toutes les communautés Lundi 5 septembre : élémentaire et maison des enfants. Du lundi 5 au mercredi 7 septembre : communauté enfantine
COURS	7 Semaines
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Du samedi 22 octobre inclus au dimanche 6 novembre 2022 inclus
COURS	6 Semaines 2 jours
VACANCES DE NOEL	Du mercredi 21 décembre 2022 inclus au mercredi 4 janvier 2023 inclus
COURS	6 Semaines 2 jours
VACANCES DE FÉVRIER	Du samedi 18 février inclus au dimanche 5 mars 2023 inclus
COURS	7 Semaines
VACANCES DE PÂQUES	Du samedi 22 avril inclus au dimanche 7 mai 2023 inclus
COURS	8 Semaines
SORTIE DES CLASSES	30 juin 2023

Ajouter aux congés les journées suivantes :

- **Maouloud : 08 octobre 2022**
- **Toussaint : 01 novembre 2022**
- **Journée de la paix : 15 novembre 2022**
- **Noël : 25 décembre 2022**
- **Jour de l'an : 1 janvier 2023**
- **Lundi de Pâques : 10 avril 2023**
- **Jour après la nuit du destin : 18 ou 19 avril 2023**
- **Fin du Ramadan : 21 ou 22 avril 2023**
- **Ascension : 18 mai 2023**
- **Lundi de Pentecôte : 29 mai 2023**
- **Tabaski : 28 ou 29 juin 2023**

8- REPAS ET HYGIÈNE

A- REPAS

Les repas sont des moments de continuité pédagogique où l'éducation à la nutrition et à la courtoisie sont à l'honneur. Ces repas varient tous les jours et sont préparés aux normes d'hygiène conformes à la réglementation des collectivités et restaurants. Le déjeuner est aussi un atelier de découverte et de formation du goût. Aussi, la nourriture rapportée de la maison n'est pas autorisée, que ce soit un goûter ou un déjeuner. Une exception sera faite pour un enfant présentant une allergie ou une intolérance alimentaire, certificat médical à l'appui.

B- HYGIÈNE

Les règles d'hygiène sont primordiales et respectées scrupuleusement. Cependant, il est bien clair que pour que l'enfant puisse vivre ses apprentissages et accéder à l'autonomie, il doit apprendre à faire seul. Manger, peindre, coller, modeler, … autant d'activités enrichissantes que « salissantes ».
Nous ne vous rendrons pas un enfant propre comme un sou neuf, il est normal que votre enfant rentre avec des tâches sur ses vêtements, traces de la journée remplie qu'il a vécue. Mettez-lui des habits faciles à laver et à entretenir.

C- ANNIVERSAIRES

Fêter et célébrer un anniversaire, c'est honorer la vie d'un enfant. Montessori a pensé à un véritable rituel. Il implique activement l'enfant, qui aura une plus grande conscience de la signification de l'anniversaire et du temps qui passe. Un exemple du rituel : le globe dans les mains, l'enfant tourne autour du soleil autant de fois que le nombre d'années qui passent depuis sa naissance.

Nous vous demandons d'apporter un simple cake d'anniversaire sans crème. Les gâteaux ne seront pas acceptés s'ils ont de la crème à l'intérieur. Celle-ci peut tourner lors des moments de chaleur intense. Le cake devra passer par le bureau administratif puis sera acheminé en classe.

Dans les écoles Montessori, l'anniversaire de chaque enfant est une véritable célébration. C'est l'occasion de faire prendre conscience à l'enfant de sa place dans l'école, dans la communauté, de sa place sur Terre. Cela l'aide à prendre conscience du temps qui passe pendant une année par le mouvement de la Terre : un an c'est le temps qu'il faut pour que la Terre fasse le tour du soleil. C'est une cérémonie qui rend particulièrement fiers les enfants, développe la confiance et l'estime de soi.

A l'approche de l'anniversaire de votre enfant, on vous indiquera le jour de célébration en classe (surtout si cela tombe un week-end). Nous vous demanderons d'apporter des photos marquant de grandes étapes de la vie de votre enfant : naissance, 1 an, 2 ans… avec un petit commentaire au dos si possible (« Jean a 14 mois, il a fait ses premiers pas »…).

9- DIVERS

• Les tétines et biberons (MARQUÉS AU NOM DE L'ENFANT) sont acceptés dans la communauté enfantine (15 mois-3 ans) et pour les élèves de la maison des enfants qui font la sieste.

• Les objets transitionnels (nounours, doudou, mouchoirs, etc.) sont acceptés. Dans la maison des enfants, ils seront déposés dans le panier individuel de l'enfant.

• Les enfants ne sont pas autorisés à ramener leurs jouets à l'école.

• Les objets de valeur, les bijoux, les téléphones portables, … sont interdits. En cas de non-respect, toute perte ne sera pas de la responsabilité de l'école.

• Sur les vêtements, gourdes, chaussures, chaussons, claquettes, chaussettes de votre enfant, nous vous demandons par ailleurs de bien noter au marqueur permanent son nom et prénom afin d'identifier ses objets personnels car les petits ont du mal à reconnaître leurs affaires. Une liste de matériel à fournir pour la rentrée vous sera communiquée.

• N'oubliez pas, enfin, de nous confirmer tout changement de coordonnées, situation familiale ou événements particuliers. Ces informations nous sont particulièrement indispensables dans le cadre d'une urgence.

Après la lecture de ce règlement intérieur, veuillez nous retourner le récépissé de prise de connaissance signé par les deux parents et précédé de la mention

« lu et approuvé ».

Montessori
Generation
International
School & Pre School

RÉCÉPISSÉ D'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DE LA MGIS

Année 2022 / 2023

À retourner à l'administration avant le 10 septembre 2022.

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....
Responsable(s) légal (aux) du ou des enfants : nom et prénoms du ou des enfants
.....
.....

- Déclare(ons) avoir lu et compris le livret d'accueil de la MGIS 2022 - 2023
- Accepte(ons) les conditions et m'engage (ou nous nous engageons) à le respecter,

Fait à Abidjan, le .....

Signatures (précédées de la mention « lu et approuvé » manuscrite)

Les parents *Le ou les enfants scolarisé(s) en cycle 3 et collège*

Plateau, boulevard de l'Indenié, Lot n°17 - administration@mgischool.com
(+225) 27.20.27.47.99